

PROCÈS-VERBAL

De la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, à 16 h 15, le 16 décembre 2004.

Sont présents :

M. Jean-Paul L'Allier, maire de Québec, président
M. Michel Giroux, préfet de la MRC de la Jacques-Cartier
Mme Danielle Roy-Marinelli, conseillère de la Ville de Lévis

Sont absents :

M. Jean Garon, maire de Lévis, vice-président
M. Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général
M^e Pierre Rousseau, secrétaire-trésorier

Ouverture de la séance

Le président ouvre la séance. Il est constaté le quorum et la suffisance des avis de convocation.

Approbation du procès-verbal de la séance tenue le 2 décembre 2004

Résolution n° E-2004-95

D'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 2 décembre 2004.

Adoptée à l'unanimité

Étude sur les parcs et les zones industriels de la CMQ

Résolution n° E-2004-96

D'accepter le devis technique pour l'étude portant sur les parcs et les zones industriels.

D'accepter un appel d'offres sur invitation auprès des entreprises identifiées ci-dessous pour la réalisation de cette étude :

- ✓ Pluram
- ✓ Enviram
- ✓ Roche
- ✓ EB Experts-Conseils
- ✓ Yves Laplante, urbaniste
- ✓ Genivar

D'accepter la grille concernant l'évaluation des offres qui seront présentées.

De former un comité technique composé de représentants provenant de la CMQ ainsi que des villes de Québec, Lévis et des MRC pour évaluer les offres qui seront présentées.

D'engager aux fins de réalisation de l'étude une somme n'excédant pas 15 000 \$, plus les taxes applicables.

Référence : Mémoire du 8 décembre 2004
Certificat du
Trésorier : CT-2004-221
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Entente sur le titre métropolitain de transport en commun / Tarification à la baisse de la catégorie « intermédiaire »

Résolution n° E-2004-97

D'accepter, à compter de 2005, un déboursé estimé à 5 000 \$ pour la CMQ pour une réduction supplémentaire de 5,80 \$ au coût du laissez-passer de la catégorie « intermédiaire » du titre métropolitain de transport en commun (résolution C-2003-59), le tout dans le cadre d'une application optimale du programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes.

De financer cette dépense à même les surplus de l'entente sur le titre métropolitain de transport en commun intervenue en 2003 avec les sociétés de transport de la Rive-Sud et de la Rive-Nord, le ministère des Transports et la Société des traversiers du Québec.

D'autoriser le président de la CMQ ainsi que le secrétaire-trésorier ou en leur absence ou empêchement d'agir le vice-président du Comité exécutif et le directeur général de la CMQ à signer, s'il y a lieu, tous les documents nécessaires en application de la présente résolution.

Référence : Mémoire du 10 décembre 2004
Certificat du
Trésorier : CT-2004-222
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Offre de services – Étude sur le titre métropolitain de transport en commun

Résolution n° E-2004-98

D'accorder à la firme ROCHE-DELUC le mandat d'évaluer les effets éventuels de l'application de différents scénarios tarifaires conformément à l'offre de services soumise en date du 23 novembre 2004 pour un montant de 13 270 \$, plus les taxes applicables.

D'autoriser le président de la CMQ ainsi que le secrétaire-trésorier ou en leur absence ou empêchement d'agir le vice-président du Comité exécutif et le directeur général de la CMQ à signer, s'il y a lieu, le contrat à intervenir ainsi que tous les documents nécessaires en application de la présente résolution.

Référence : Mémoire du 10 décembre 2004
Certificat du
Trésorier : CT-2004-223
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2004-99

Les membres prennent connaissance du bordereau et posent des questions sur les dépenses. Les réponses données satisfont les membres du Comité exécutif.

D'approuver le bordereau de dépenses pour la période du 1er novembre au 10 décembre 2004 soumis par le secrétaire-trésorier au montant de 480 367,43 \$, plus 29 333,77 \$ pour les salaires versés du 18 novembre au 9 décembre 2004 aux employés de la CMQ (ceux ne faisant pas partie des prêts de service entre la CMQ et les municipalités membres) ainsi qu'aux élus.

Référence : Bordereau de dépenses du 10 décembre 2004
Certificat du
Trésorier : CT-2004-224
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Bordereau d'information

Résolution n° E-2004-100

De prendre acte du bordereau d'information en date du 16 décembre 2004 :

1. Note datée du 19 novembre 2004 de Denis Ouellet adressée au directeur général concernant une demande d'avis du ministre pour une modification du schéma d'aménagement de la MRC de Charlevoix.
2. Lettre datée du 24 novembre 2004 de l'attaché politique du député de Portneuf adressée au président de la CMQ concernant la vision stratégique de développement (rapport de consultation).
3. Lettre datée du 24 novembre 2004 de l'adjointe du ministre du Travail adressée au président de la CMQ concernant la vision stratégique de développement (rapport de consultation).
4. Lettre datée du 22 novembre 2004 de l'attachée de rédaction de la ministre responsable de la Condition des Aînés, ministre déléguée à la Famille et ministre responsable de la région de Chaudière-Appalaches adressée au président de la CMQ concernant la vision stratégique de développement (rapport de consultation).
5. Lettre datée du 23 novembre 2004 de la directrice de cabinet du ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs adressée au président de la CMQ concernant la vision stratégique de développement (rapport de consultation).
6. Rapport financier de la CMQ du 1er janvier au 10 décembre 2004.

Référence : Bordereau d'information du 16 décembre 2004
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Festival Innovation

Résolution n° E-2004-101

De réserver un montant de 14 000 \$ pour la tenue de l'événement Festival Innovation en octobre 2005 organisé par le Parc Technologique du Québec métropolitain.

Référence : Mémoire du 15 décembre 2004
Certificat du
Trésorier : CT-2004-225
Responsable : Développement économique

Adoptée à l'unanimité

Engagement d'un stagiaire

Résolution n° E-2004-102

D'engager monsieur Valery Roy-Gosselin à titre de stagiaire à la Communauté métropolitaine de Québec pour réaliser un prototype de tableau de bord de gestion, pour une période de quinze semaines à compter du 10 janvier 2005, au taux horaire de 13,50 \$.

Référence : Mémoire du 15 décembre 2004
Certificat du
Trésorier : CT-2004-226
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Virements de crédits

Résolution n° E-2004-103

De virer 40 000 \$ de la *Gestion du personnel* (formation : 10 000 \$ et remplacement de personnel pour maladie ou maternité : 30 000 \$) à la *Direction générale* (honoraires professionnels) au budget 2004 de la CMQ.

Référence : Mémoire du 15 décembre 2004
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Levée de la séance

Et la séance est levée.

PRÉSIDENT

SECRETARIRE